

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du
portant modifications de l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus
des formations conduisant à un brevet de technicien supérieur agricole

NOR :

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 612-3-2 et D. 612-1-5;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article D. 811-139;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 modifié relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un brevet de technicien supérieur agricole;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du;

Arrête :

Article 1^{er}

L'annexe 9 de l'arrêté du 9 mars 2018 susvisé est remplacé par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche

ANNEXE 1

BTSA SPÉCIALITÉ GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

Intérêts :

-s'intéresser à la gestion des milieux naturels en lien avec la ressource en eau et les usages de l'eau au sein d'un territoire, dans le respect de l'environnement et du cadre réglementaire ;

-s'intéresser à la biologie, aux sciences du vivant et à la gestion des ressources naturelles ;

-s'intéresser à l'utilisation de l'eau par les humains et pour l'agriculture ;

-s'intéresser aux technologies mises en œuvre dans les réseaux de collecte et de distribution de l'eau ;

-s'intéresser à l'amélioration de l'efficacité de l'eau et à la performance des installations ;

-s'intéresser à la conception, à la gestion et à la maintenance d'aménagements hydrauliques dans des structures publiques ou privées ;

-s'intéresser aux méthodes scientifiques et aux technologies utilisées dans le cadre d'expertises techniques en hydraulique et dans la conduite des projets d'aménagements hydrauliques.

-s'intéresser à l'agroécologie et aux questions liées aux transitions écologiques, climatiques et sociales en lien avec l'eau et l'agriculture.

Capacités et connaissances attendues :

-disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter ;

-disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

-disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter des informations obtenues à partir de la lecture de plans, de données ou obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations.